

Réf: Dossier 264261

Avis de constitution

SOCIETE « DK KONATE & FRÈRES »

Siège ABIDJAN ANYAMA QUARTIER RAN EXTENSION,
Lot 1248, Ilot 191

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DK KONATE & FRÈRES »

Objet : L'embaumement et la conservation des corps, La vente de cercueils, le transfert de Corps, l'organisation de cérémonie des levés de corps, construction de caveaux, Toutes les prestations liées au service de pompes funèbres, transport public de biens et de personnes, vente de pièces détachées, garage automobile.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA QUARTIER RAN
EXTENSION, Lot 1248, Ilot 191

Dirigeant(s) M KONATE DJIBRIL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12282 du 10/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80056/GTCA/RC/2023 du 10/11/2023

Pour Avis

Le CEPICI

